



Département du Gard
Mairie de
Molières-sur-Cèze

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2012

Étaient présents : Patrick DUMAS, Maire, Jean VEYRUN, Serge PARAYRE, Denise COLLIER, Gilbert GARCIA, Liliane BREARD, Cyril LAURENT, Georges ADRYANCZYK-PERRIER, Jean-Louis BERTRAND, Sylvain CIVIDINO.

Étaient absents : Walter RIEDER représenté par Jean VEYRUN, Liliane BOSSETI, Cyril AUBANEL.

Secrétaire de séance : Serge PARAYRE.

Préalablement au démarrage des travaux, en hommage à Monsieur Laurent VELAY, brigadier de police décédé le 22 septembre 2012, le conseil municipal a observé une minute de silence.

Approbation du compte-rendu du 21 juin 2012 à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions prises au titre de l'article L.2122-22

- Arrêt du bail d'un logement à Gammal pour Stany PIGNON à compter du 30 juin 2012
- Arrêt du bail d'un logement à Gammal pour Sophian NOUI à compter du 15 novembre 2012
- Vente d'un véhicule FIAT SCUDO à M Cédric MOKRANI pour une valeur de 100 €

1- Nouvelle communauté de commune : projet de gouvernance. Accord à l'unanimité à la simulation n°2 de la nouvelle gouvernance de nouvelle communauté de communes dans la vallée de la Cèze, soit 46 délégués.

2- Plan local d'urbanisme - modification simplifiée n°1. Adoption à l'unanimité de la modification suite à l'enquête publique. Réalisé en juillet et août 2012. Unanimité.

3. Charte du Parc National de Cévennes. Adopté à l'unanimité.

4- Société Néolia : demande de garantie de la commune pour un emprunt à la Caisse des Dépôts et consignation aux fins de travaux dans les logements. Le Conseil municipal, à l'unanimité, n'accorde pas sa caution à la Société Néolia.

5- Aménagement entrée de Gammal : contrat de maîtrise d'œuvre. Les travaux d'aménagement du rond-point de Gammal nécessitent l'intervention d'une assistance en maîtrise d'œuvre dont le montant prévisionnel des travaux est de 240 000 H.T. Trois devis ont présentés par les sociétés:

| En H.T. | Rémunération | Dossier loi sur l'eau | Total |
|---------|--------------|-----------------------|-------------|
| AMEVIA | 18 480,00 € | 7 000,00 € | 25 480,00 € |
| CEREG | 18 000,00 € | 6 800,00 € | 24 800,00 € |
| R.C.I. | 16 800,00 € | 6 500,00 € | 23 300,00 € |

Le conseil municipal, par 8 voix pour et trois ^{CONTRE} abstentions (ADRYANCZYK-PERRIER, BERTRAND, CIVIDINO), retient la proposition de la Société Rhône Cévennes Ingénierie pour un montant de 23 300 € H.T.

6- Demandes de financement pour le transport scolaire. A la suite de l'arrêt du Rapprochement Pédagogique Intercommunal le transport scolaire a été supprimé. Pour pallier cette suppression pour les quartiers éloignés des écoles, il est proposé au conseil de demander un financement pour l'acquisition d'un minibus (9 places).

Après mise en concurrence il ressort que le coût d'acquisition d'un minibus est évalué à :

Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe l'assemblée que des devis sont demandés pour la route du Pesquier pour la protection par filets.
- Une analyse d'amiante dans les matériaux a été réalisée par le laboratoire EUROFINs à la demande de la municipalité. Il n'y a pas de trace d'amiante dans l'eau de distribution publique, les résultats sont affichés en mairie.

La séance est levée à 21 h 10.

Le secrétaire de séance

Serge PARAYRE

Jean VEYRUN

Cyril LAURENT

Jean-Louis BERTRAND,

Liliane BREARD

Gilbert GARCIA,

Sylvain CIVIDINO.

Le Maire

Patrick DUMAS



Denise COLLIER,

Georges ADRYANCZYK-PERRIER,